

## D.U VALORISATION DE L'EXPERTISE SOIGNANTE EN URGENCE VITALE

Responsables de l'enseignement : Pr X. BOBBIA et Dr F. COISY

### PUBLIC CIBLE

Formation initiale: **NON OUVERTE**

Formation continue:

**Infirmier(e)s exerçant dans un service d'urgence**

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences avancées dans la gestion des urgences vitales

### CAPACITE D'ACCUEIL

**minimum 8 candidats –  
maximum 20 candidats**



### SEMINAIRES

Les enseignements sont décomposés en :  
4 séminaires de jours consécutifs

Entre janvier et Mai

+ 15 Heures de E Learning

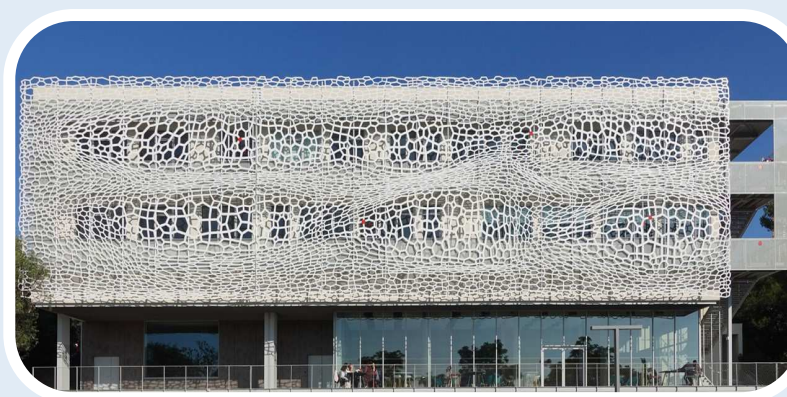
### LIEU DES ENSEIGNEMENTS

UFR MEDECINE DE NIMES  
186 CHEMIN DU CARREAU DE LANES  
30 900 NIMES

### VALIDATION

La validation repose sur les critères ci-dessous :

- Assiduité aux enseignements
- Contrôle continu avec QCM en ligne à l'issue des e-learning



### CANDIDATURE

L'autorisation d'inscription est obligatoire et devra être jointe au dossier d'inscription.

Transmettre une lettre de motivation + CV + copie des diplômes sur le site de l'Offre de Formation, à partir du 1er mi avril :

[DU Valorisation de l'expertise soignante en urgence vitale - DU DIU Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes](#)

Puis cliquer sur l'onglet « **Etape 1—Déposer ma candidature** »

### DROITS D'INSCRIPTION

Formation continue :

Financement personnel : 800 €\*

Financement par un tiers : 1600 €\*

*\*A ces montants s'ajoutent les droits universitaires 34€*

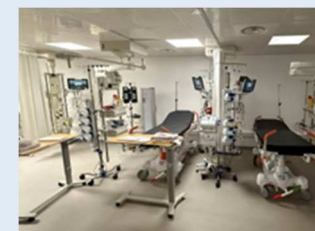


### INSCRIPTION ADMINISTRATIVE :

Dossier d'inscription à télécharger à partir du 1er juillet (si autorisation d'inscription)

Onglet « **Etape 2—Créer mon dossier d'inscription** »

**La capacité d'accueil du diplôme étant limitée, il est recommandé d'entamer les démarches dès que possible.**



### POUR PLUS D'INFORMATIONS:

Secrétariat Universitaire : Vanessa THOZE

Tél : 04.66.02.81.88

Mail : [vanessa.thoze@umontpellier.fr](mailto:vanessa.thoze@umontpellier.fr)